

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 25 Mai 2024
QUAI DES ARTS À VEYNES



Union Départementale des Associations Familiales des Hautes-Alpes

116, Bd Georges Pompidou - 05 010 Gap Cedex
04.92.51.30.21 - accueil@udaf05.fr - www.udaf05.fr

RAPPORT MORAL

du PRÉSIDENT

2023 fut l'année du changement pour l'Udaf, Monsieur Philippe HEBRARD a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} juillet 2023, après 22 ans à la direction de notre association. Je le remercie pour ces 22 années de travail qui, associées à Mme Mylène ARMANDO comme présidente pendant la grande majorité de ces années, ont permis que l'Udaf soit reconnue dans le département par les acteurs institutionnels afin de porter la voix des familles dans toutes les instances. Le 1^{er} juillet 2023 Mme Stéphanie ABONNEL a pris la direction de l'Udaf après un mois de tuilage avec son prédécesseur. Je souhaite la bienvenue à Mme ABONNEL, la réussite dans ses fonctions.

Cette évolution a chahuté les habitudes, requestionné l'organisation et les procédures, d'autant que 4 mois après sa prise de poste le chef du service de la protection juridique des majeurs a souhaité nous quitter. Nous avons recruté en interne Mme Sabrina RUBINO qui était déléguée à la protection et coordinatrice du service.

Nous constatons une augmentation de l'activité dans tous les services, celles des services de la médiation familiale et des déléguées aux prestations familiales ont été exponentielles. Malgré cette augmentation, ces services ont fonctionné à moyens constants sur 2023 du fait du dépôt des budgets prévisionnels en novembre et un dialogue de gestion en milieu d'année suivante. Pour améliorer la qualité de vie au travail, il nous faut re-crée un climat de confiance. Cela va prendre du temps. C'est avec le travail d'équipe, de la bienveillance, chacun à sa place, un soutien réciproque que l'Udaf pourra poursuivre la réponse familles et des usagers dans les Hautes-Alpes.

2023 fut une année de renouvellement du conseil d'administration. De nouveaux administrateurs nous ont rejoints, des administrateurs historiques par leur durée et leurs implications ont souhaité arrêter leur engagement. Je rends hommage à mesdames Janine SOULIER, Delphine RICHIER et à monsieur Alain RODIER, ils ont été des administrateurs engagés, écoutés, les animateurs avec d'autres des débats démocratiques sur l'évolution sociétale des familles de ces quinze dernières années. Le renouvellement du conseil d'administration et du bureau laisse augurer une continuité de cette émergence d'idées, de l'engagement de la défense des intérêts matériels et moraux des familles.

En 2023 les services de l'Udaf ont été présentés aux administrateurs afin qu'ils puissent apprécier les missions de ces services. Nous avons mis en place la possibilité d'une aide financière aux associations qui ne peut dépasser 500€. Cette aide permettra de soutenir la réalisation d'un projet. Elle est attribuée après dépôt de dossier et validation du bureau. Cette ressource est prise sur le reliquat du fond spécial non attribué.

L'arrêté du 2 mars 2022 concernant la médaille de l'enfance et de la famille, stipule que les récipiendaires doivent être proposés par le préfet et le président de l'Udaf. Le conseil d'administration a décidé de proposer des bénévoles des associations familiales.

En 2023 trois associations ont rejoint l'Udaf, deux comme membres, Planète Champsaur qui est le centre social du territoire Champsaur Valgaudemar, Les Petits Petons c'est une micro-crèche sur 2 communes Crots et Châteauroux les alpes. Une association comme membre associé, la MJC de Serres.

L'Udaf a rencontré les crèches associatives du territoire Gapençais afin de comprendre les difficultés financières de ces structures, de faire le lien avec les institutions et/ou les collectivités pour stabiliser leur situation afin qu'elles puissent continuer à apporter ce service aux familles.

José ORSIMI

Président de l'UDAF des Hautes-Alpes

LA FORCE D'UN RÉSEAU



100 UDAF
13 URAF
72 Mouvements familiaux nationaux
+6000 associations familiales

OU NOUS TROUVER ?



L'ÎLOT CARNOT	IMMEUBLE LE RELAIS	LA TOUR ST MENS	RÉSIDENCE LES CROTS - BT J
116, Bd Georges POMPIDOU 05000 GAP (Siège)	5C rue Capitaine de Bresson 05000 GAP	71, Bd Georges POMPIDOU 05000 GAP	11, Av René FROGER 05100 BRIANÇON

L'UDAF DES HAUTES-ALPES

EN 4 MISSIONS

Institution engagée avec et pour les familles depuis 1946, l'Udaf des Hautes Alpes est l'expert des réalités de vie des 39 622 familles du Département pour lesquelles elle est le porte-parole officiel auprès des pouvoirs publics.

Membre de l'Unaf et de l'Uraf, l'Udaf des Hautes Alpes participe à la représentation de l'ensemble des 18 millions de familles sur les plans national et régional. Elle regroupe 34 associations familiales, 4 associations associées et deux fédérations.

1 PORTE PAROLE DES FAMILLES

L'Udaf intervient auprès des pouvoirs publics (Parlementaires, Conseil Départemental, Communes ou communautés de communes) pour évaluer et co-construire les politiques en faveur des familles.

Elle représente et défend les familles dans près de 60 organismes départementaux concernant les prestations et les droits des familles, la parentalité, le logement et la santé.

3 SERVICES FAMILLES ET PERSONNES VULNÉRABLES

L'Udaf des Hautes Alpes accueille, informe et accompagne les familles et/ou les personnes en situation de vulnérabilité dans leur quotidien.

4 ANIMATEUR ASSOCIATIF

L'Udaf des Hautes Alpes anime et soutient ses 39 associations et fédérations adhérentes pour toujours mieux accompagner les familles du département.

2 EXPERT DE LEUR RÉALITÉ DE VIE

L'Udaf des Hautes Alpes s'appuie sur son réseau d'associations présentes sur l'ensemble du territoire et au plus près des habitants, sur ses représentants familiaux présents aux sein des instances publiques et politiques du département et sur ses services, pour faire remonter les besoins et attentes des familles et leurs réalités quotidiennes.



LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

LES MEMBRES DU BUREAU

José ORSINI

Président de l'Udaf 05 Elu Grandir Ici

Myène ARMANDO

Vice-Présidente de l'UDAF 05 Elue Enfant en danger

Claude GUILLEMIN

Secrétaire Désigné Enfant en danger

Daphné BICHET

Secrétaire adjointe Elue Enfant en danger

Nelly BLANCHET

Trésorière Désignée ADFI

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marie-Claude BAYLE

Administratrice Elue Enfant en danger

Christian DURAND

Administrateur Elu France Alzheimer

Stéphane CORREARD

Administrateur Elu APF France Handicap

Catherine DUROC

Administratrice Elue APF France Handicap

Pascal LISSY

Administrateur Elu Aide à la famille

Bernadette FIGARELLA

Administratrice cooptée Euroscope

Evelyne PUNGIER

Administratrice cooptée Aide à la famille

Christine VITOT

Administratrice Désignée Familles Rurales

Marie-Christine HOLLANDER BACH

Administratrice Désignée EFA

Valérie BRUNEL

Administratrice Désignée APF France Handicap

Luc SISCO

Administrateur Désigné ADMR

Mohamed NEDJAR

Administrateur Désigné UNAFAM

5 COMMISSIONS

(Contrôle, services, financière, représentation et communication)

6 GROUPES DE TRAVAIL

(développement associatif, préoccupations des familles, habitat inclusif, conciliation vie familiale vie professionnelle et implication des administrateurs)

11 RÉUNIONS DE BUREAU

6 CONSEILS D'ADMINISTRATION

En Chiffres

2405
ADHÉRENTS

6210
SUFFRAGES*

34
ASSOCIATIONS FAMILIALES

4
MEMBRES ASSOCIÉS

2
FÉDÉRATIONS

* Les suffrage familial est un système de vote qui accorde un nombre de voix aux familles faisant partie de nos associations adhérentes. Le nombre de voix de chaque famille correspond à sa composition.

LA REPRÉSENTATION FAMILIALE

Les représentants familiaux bénévoles de l'Udaf défendent les intérêts de l'ensemble des familles françaises et étrangères résidant en France adhérentes ou non sans exception. Ils portent une grande vigilance à toutes les décisions politiques qui pourraient impacter la vie des familles.

La commission « Représentation » de l'Udaf est composée de 3 membres qui se sont réunis à 2 reprises en 2023 pour établir les principales orientations de travail mises en oeuvre par le pôle vie associative :

- **recrutement, renouvellement, proposition ou désignation des représentants familiaux** au sein de différentes instances créées par l'État, la Région, le Département, les Communes.
- **information** sur les thématiques, positions et grands dossiers de politique familiale au travers de différents outils dédiés (Site internet de l'Unaf "Défendre les familles", magazine)
- **formations des représentants familiaux** par des organismes pour accompagner les représentants familiaux présents dans des instances spécifiques comme la santé, l'action sociale. L'Udaf n'a pas mis en place de formation spécifique ou générale cette année.
- **entretiens individuels** avec les représentants familiaux à certaines étapes de leur mandat. C'était le cas cette année dans le cadre des renouvellements de mandat organisés par l'ARS. Les administrateurs de la commission ont poursuivi les rendez-vous démarrés fin 2022 avec les représentants des usagers dans le domaine de la santé pour un temps de bilan et d'échange autour du nouveau mandat.
- **bilan annuel** qui rend compte de l'ensemble de travail de représentation de l'année, des sujets défendus et des besoins rencontrés par les représentants dans leur rôle. Ce travail, dorénavant consigné sur une plateforme informatique, permet à l'Udaf et à l'Unaf une valorisation de l'action du réseau auprès des pouvoirs publics. Le pôle vie associative a proposé un accompagnement à l'utilisation de ce nouvel outil pendant l'été et l'automne.



LA REPRÉSENTATION FAMILIALE EST L'EXERCICE DES MISSIONS POLITIQUES LES PLUS IMPORTANTES CONFIÉES PAR LA LOI À NOTRE UDAF

TEMPS FORTS !

- ! Un focus sur la représentation familiale lors de l'assemblée générale le 3 juin qui a permis d'aborder plus précisément l'impact des représentations dans les décisions politiques territoriales, le principe de solidarité pour accompagner la montée en compétences des représentants et les difficultés d'exercice de cette mission de représentation.
- ! Une réunion des représentants familiaux dans les conseils communaux ou intercommunaux d'action sociale (CCAS/CIAS) pour apporter une sensibilité familiale aux questions de prévention et de développement social.
- ! Un temps de sensibilisation au repérage des situations de violences faites aux femmes et une information sur les ressources, les dispositifs, les orientations possibles des personnes concernées.

En 2023, l'Udaf 05 est présente dans 60 instances locales et départementales au travers de 45 représentants familiaux

LE DEVELOPPEMENT ASSOCIATIF ET LA COMMUNICATION DE L'UDAF DES HAUTES-ALPES

FAIRE GRANDIR LE RÉSEAU ET RENFORCER NOS LIENS

Depuis près de 10 ans, l'Udaf conduit une démarche de développement associatif basée sur 4 axes et plusieurs actions, formalisées dans un document stratégique annuel intitulé "Plan local de développement associatif" (PLDA).

Un groupe de travail composé de 5 administrateurs est chargé de l'élaboration de ce plan et de son évaluation au regard des axes suivants :

"Prospecter de nouvelles associations" : repérer des associations à but familial afin qu'elles puissent se rapprocher et intégrer le réseau Udaf.

9 PROSPECTS ONT ÉTÉ REPÉRÉS, CONTACTÉS ET 1 NOUVELLE ADHÉSION AU RÉSEAU

"Accueillir les nouveaux adhérents" : faciliter l'intégration dans notre réseau par des temps d'accueil et d'échange.

3 NOUVELLES ASSOCIATIONS ONT ADHÉRÉ EN 2023

BIENVENUE DANS LE RÉSEAU AUX ASSOCIATIONS PLANÈTE CHAMPSAUR, LES PETITS PETONS ET LA MJC DE SERRES

"Animer le réseau des associations adhérentes" : accompagner, conforter, impliquer et fidéliser les membres du réseau.

8 ASSOCIATIONS ADHÉRENTES ONT ÉTÉ RENCONTRÉES PAR DES BINÔMES ADMINISTRATEURS/SALARIÉS UDAF EN 2023



TEMPS FORTS !

- ! Les rencontres des associations adhérentes qui ont ponctué l'année. La participation à l'anniversaire des 5 ans de vie du Café des familles géré par l'association Grandir ici et au bilan du "Festi'Familles".
- ! La réunion annuelle des présidents s'est tenue le 27 mars. 14 associations étaient représentées sur le thème du recrutement de bénévoles.
- ! Campagne "Merci pour les familles" : entre le 5 et le 28 décembre l'Udaf a publié 15 portraits et témoignages de bénévoles issus de 8 associations du réseau sur sa page Facebook et son site Internet.



NOS ASSOCIATIONS



ACSSQ

Association culturelle sociale et sportive du Queyras du Guillevin. L'association vise à répondre aux besoins de la population du territoire par un accès pour tous à la culture, la vie sociale et les activités sportives.



PASSE MURAILLE

GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE
Le GEM vous propose un accueil, des rencontres et diverses activités partagées dans un cadre agréable pour favoriser l'entraide et le soutien au travers de moments de convivialités.



ADMR AIDE A LA FAMILLE DES HAUTES-ALPES + 10 Associations locales *

Aide à domicile en milieu rural. L'ADMR est le premier réseau associatif national de service à la personne. Elle propose de nombreux services répartis en quatre pôles : Enfance et parentalité, Accompagnement du handicap, Services et soins aux seniors, Entretien de la maison.



APF France handicap

Association reconnue d'utilité publique qui défend les droits des personnes en situation de handicap et de leurs familles dans tous les domaines de la vie quotidienne (accessibilité, éducation, emploi, santé...)



FAMILLES RURALES

Familles Rurales est une association reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain. L'association porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative.



FRANCE ALZHEIMER

Seule association nationale de familles reconnue d'utilité publique dans ce domaine, France Alzheimer et maladies apparentées forme, informe, accompagne, oriente et soutient les personnes malades et leurs proches aidants.



GRANDIR ICI

Association dont le rôle est de créer des espaces de convivialité adaptés aux enfants et aux adultes notamment au travers du Café des familles. Lieu ressource pour les familles, les parents, l'association est un acteur du soutien à la parentalité sur le territoire.



JALMALV

Jusqu'à la mort accompagner la vie. L'association accompagne en lien avec les équipes médicales, des personnes fragilisées par la maladie, le vieillissement, la fin de vie, ainsi que leurs proches et les personnes confrontées au deuil. Elle sensibilise et informe sur les questions liées aux soins palliatifs, la maladie grave, la mort, le deuil.



LOU MENAS

L'Association Lou Menas accueille les jeunes enfants en structure collective de 3 mois à 4 ans, et jusqu'à 6 ans en halte garderie. La structure propose des jeux d'éveil, de la psychomotricité, des sorties natures et culturelles et des activités manuelles.



ALPAJE-ACEPP05 ASSOCIATION LIAISON POUR AVENIR DU JEUNE ENFANT

La fédération a pour missions de promouvoir et accompagner les lieux d'accueil petite enfance associatifs, d'animer un réseau d'associations et de soutenir les initiatives parentales gérées par des parents sur le territoire des Hautes-Alpes.



CENTRE SOCIAL RURAL « Emile MEURIER »

Le Centre Social de Veynes assure l'animation, la gestion et la promotion de services de différentes natures : Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Famille et Seniors.



ENFANT EN DANGER

L'association Enfant En Danger est un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement de toutes personnes confrontées à une situation de maltraitance ou à risque pour l'enfant sur le département des Hautes-Alpes.



EFA 05

ENFANCE ET FAMILLES D'ADOPTION
Association reconnue d'utilité publique dont les objectifs sont d'informer et d'accompagner les familles adoptives et les futurs parents en cours de procédure d'adoption et de participer à la réflexion autour de l'adoption avec l'ensemble des acteurs (professionnels, pouvoirs publics, justice etc...)



EUROSCOPE

Euroscope est une association à but non lucratif au service des jeunes. Cette association a pour vocation d'être un tremplin vers l'avenir qui aide à se projeter plus loin dans le futur et aide les jeunes locaux à préparer au mieux leurs vies d'étudiants, professionnelles et sociales.



LES BULLES D'ENFANTS

L'Association Les Bulles d'Enfant est une crèche associative qui accueille les jeunes enfants de 3 mois jusqu'à 6 ans sur Gap.



LES COQUINS D'ABORD

L'Association Les Coquins d'abord porte une structure multi-accueil du jeune enfant de 3 mois à 6 ans sur Tallard.



LES LOUSTICS

L'Association Les Coquins d'abord porte une structure multi-accueil du jeune enfant de 3 mois à 6 ans sur Briançon.



LES PETITS PETONS

Association gérée par des parents et portant deux micro-crèches, les Petits Petons à Chateauroux les Alpes et les P'tits Lou's aux Crots.



LES P'TITS BOUTS

L'Association Les p'tits bouts porte une structure multi-accueil du jeune enfant de 3 mois à 6 ans sur Savines le Lac.



LES P'TITES CANAILLES

L'Association Les p'tites canailles porte une structure multi-accueil qui accueille les jeunes enfants de 10 semaines à 4 ans sur Gap.



LES P'TITES PAPOUILLES

L'Association Les p'tites papouilles est une crèche multi-accueil qui accueille les jeunes enfants sur la commune de la Batie-Neuve.



L'ILE AUX ENFANTS

L'association comprend une crèche multi-accueil accueillant des enfants âgés de 2 mois à 6 ans et un centre de loisirs pour les enfants de 3 à 6 ans révolus.



LUDAMBULE

Ludothèque itinérante dont l'objet essentiel est de faire connaître et vivre l'importance du jeu pour tous, plus particulièrement en milieu rural (à l'exclusion des jeux d'argent), dans un esprit de convivialité, de conservation du patrimoine et de développement de projets ludiques de proximité.



MJC de SERRES

La MJC a pour objectif de favoriser l'accès à la culture et d'encourager l'expression artistique. Pour cela elle propose des activités culturelles, sportives pour tous et à partir de 4-6 ans.



MFR DE VENTAVON

Les maisons familiales Rurales proposent des parcours métiers à destination des adolescent et jeunes adultes en mettant en œuvre une pédagogie d'alternance qui associe la formation générale, la formation professionnelle et l'expérience de terrain.



PLANETE CHAMPSAUR

Planète Champsaur c'est un centre social, une structure de proximité, un outil pour tous, pour créer des liens entre les habitants et les générations, pour être à l'écoute des familles de la vallée. L'association gère un centre social et dispose de plusieurs lieux d'accueil sur le territoire. Elle propose de nombreuses activités pour tous les âges : sport, art, sciences, techniques, bricolage, jardinage, relationnel, petite enfance, jeunes, nouvelles technologies. C'est aussi un lieu d'échanges entre les bénévoles et les habitants pour réfléchir sur le territoire, ses évolutions, ses enjeux, les besoins des familles, et agir avec de nouveaux projets.



UNAFAM

Association reconnue d'utilité publique dans ce domaine, l'UNAFAM forme, informe, accompagne, oriente et soutient l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques.



ADFI 05

L'Association pour la défense des familles et de l'individu victimes de dérives sectaires des Hautes-Alpes. Association reconnue d'utilité publique qui a pour but de prévenir les agissements des groupes, mouvements et organisations à caractère sectaire ainsi que de défendre et d'assister les familles et l'individu victimes.

* L'ARGENTIÈRE LA BESSÉE ET DU QUEYRAS ■ BRIANÇON ■ CHAMPSAUR ET VALGAUDEMAR ■ CHORGES ■ EMBRUN ■ GAP ■ GRAND MORGON - SAVINES ■ LARAGNE - RIBIERS ■ SERRE-PONCON - ESPINASSES ■ VEYNES

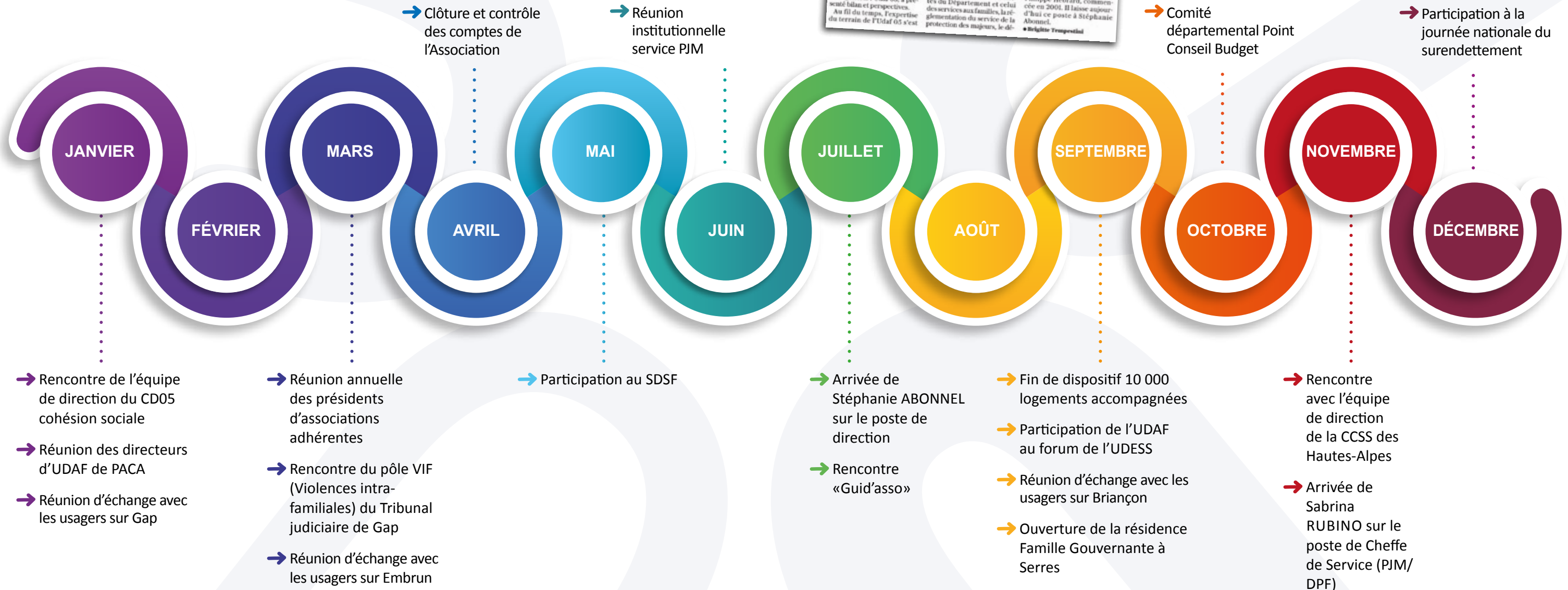
VIE INSTITUTIONNELLE ET VIE DES SERVICES

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

- Réunion d'échange avec les usagers sur Laragne
- Départ en retraite de Philippe HEBRARD
- Assemblée générale UDAF 05
- Rencontre de Madame la sous-préfète
- Rencontre de la présidente du tribunal judiciaire de Gap
- Rencontre du Directeur Général de la CCSS
- Réunion institutionnelle service PJM



- Budget prévisionnels des services PJF et DPF
- Participation au SDUS
- Comité départemental Point Conseil Budget
- Campagne "Merci pour les familles"
- Participation à la journée nationale du surendettement



L'UDAF DES HAUTES-ALPES ET SES DOMAINES D'ACTIVITÉ

DROIT DES FAMILLES

- Médiation familiale
- Médiation numérique
- Information et soutien aux tuteurs familiaux

PARENTALITÉ, ENFANCE

- Parentalité numérique
- Mesure juridique d'aide à la gestion du budget familial
- Réseau d'écoute et d'appui et d'accompagnement des parents
- Médaille de la Famille

BUDGET

- Fond de solidarité logement
- Point conseil budget

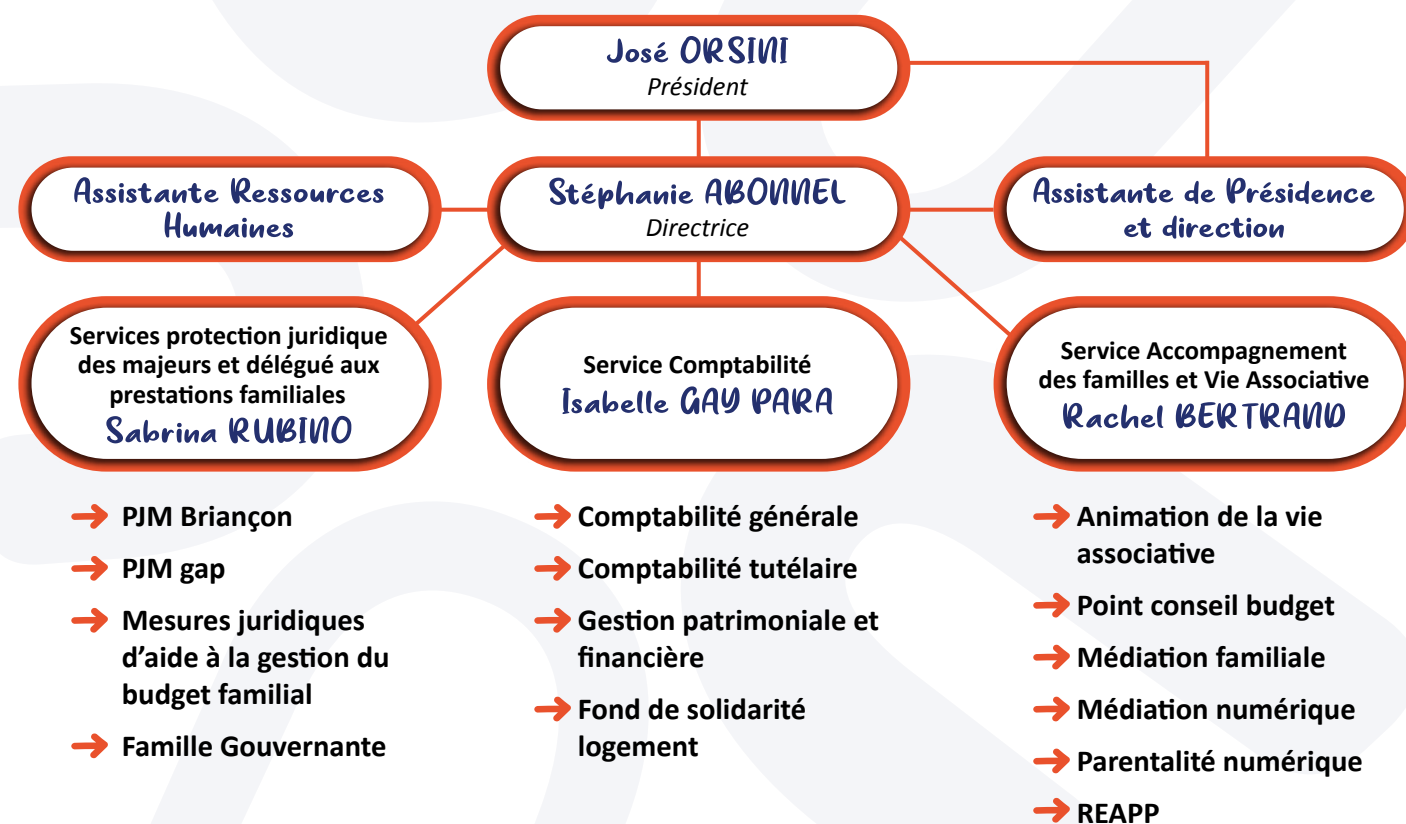
LOGEMENT

- Famille Gouvernante

ACCOMPAGNEMENT DES VULNÉRABILITÉS

- Protection juridique des majeurs

L'ORGANIGRAMME DES SERVICES



SERVICE ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES ET VIE ASSOCIATIVE

Le service accompagnement des familles et vie associative se compose de 6 personnes : Une Responsable de service, un conseiller numérique, deux médiatrices familiales, deux conseillères budgétaires, une animatrice REAAP et une secrétaire administrative.

ANIMATION DE LA VIE ASSOCIATIVE

Partager, Mailler, Valoriser

L'Udaf des Hautes Alpes à la volonté d'être au plus proche des associations adhérentes pour les soutenir et pour recueillir les besoins des familles de l'ensemble du territoire. Ainsi des actions comme le **Questionnaire aux associations "Que connaissez-vous de l'Udaf ?"** est proposé avant toute rencontre avec une association, adhérente ou non, afin d'adapter au mieux la rencontre avec l'équipe de l'Udaf.

Un cycle d'information des administrateurs a été proposé sur 4 temps de travail pour étoffer leurs connaissances sur l'Institution et les services de l'Udaf ainsi que pour soutenir leur implication dans la démarche de développement associatif. Les administrateurs sont également invités à accompagner un membre du bureau et de la direction à une ou plusieurs rencontres individuelles avec des associations.

L'Udaf s'engage dans le dispositif **"Guid'Asso"**, le réseau d'appui aux associations et de maillage territorial mis en place par l'Etat visant à répondre à un enjeu de proximité : trouver de la ressource près de chez soi.

Une **plateforme informatique** appelée **"Contributions"** comptabilise désormais au jour le jour les heures de bénévolat effectuées au titre de l'Udaf par les bénévoles, les administrateurs, les représentants familiaux. L'Udaf a proposé un accompagnement de la prise en main de cette interface.

Plusieurs rencontres nationales et régionales : 3 réunions afin de partager les pratiques entre Udaf, apporter des informations et des outils pratiques pour présenter et valoriser les actions mises en place.

2 NEWSLETTERS

envoyées, en janvier et juin

110 POSTS FACEBOOK

publiés sur l'année

72 ARTICLES

publiés sur le site internet

La Communication NOS OUTILS

Le plan de communication élaboré en 2022 par la **commission communication**, composée de 5 administrateurs, est mis en œuvre par le pôle vie associative principalement. La commission s'est réunie à 3 reprises.

L'Udaf reste très mobilisée sur l'**actualisation de son site Internet**, avec la publication de **72 articles**, dont une grande partie sur les associations familiales et sur l'offre de services consacrée à l'accompagnement au numérique par le biais des ateliers collectifs.

Certaines **plaquettes sur les services** ont été réactualisées et ré-imprimées, en particulier pour les services d'accompagnement au numérique, Point conseil budget, médiation familiale. Une publication a été réalisée sur le dispositif "familles gouvernantes", et des réflexions sont en cours à partir du kit communication proposé par l'Unaf pour les services AGBF et ISTF.



TEMPS FORTS !

! La programmation des **Jeudis de l'Udaf**. En 2023, 3 rendez-vous débats ont été organisés sur les thèmes suivants :

- **les dérives sectaires**, avec l'association ADFI, le 30 mars
- **les éco-gestes**, animé par EDF-Solidarité, le 4 mai
- **l'accueil de la différence à l'école - les enfants en situation de handicap**, animé par des membres de la commission communication et plusieurs intervenants issus de l'Éducation nationale, du Département et d'associations, le 12 octobre

La **préparation de la campagne "Merci pour les familles"** avec la définition des objectifs de l'action, la sollicitation des administrateurs et des associations, la création et publication des visuels.

LE POINT CONSEIL BUDGET

Le point conseil budget est un dispositif porté par l'Udaf 05 depuis 2020. Les conseillères ont pour mission de répondre à toutes les questions en lien avec l'argent, la banque, le budget. Sur demande, elles réalisent un diagnostic complet



du budget familial et proposent des solutions pour revenir à une situation équilibrée.

Avec **3 labels attribués par l'État**, l'action du service est gratuite, confidentielle et sans condition de revenu. Elle couvre l'ensemble du territoire avec 1.2 équivalent temps plein et propose au public 16 lieux d'accueil

(Maisons France services de Laragne, Serres, Aspres-sur Buëch, Veynes, le Dévoluy, la Saulce, Tallard, la Bâtie Neuve, Saint Bonnet, Saint Firmin, Embrun, Guillestre, Aiguilles en Queyras, l'Argentière la Bessée, Briançon et dans les locaux de l'Udaf « Immeuble le Relais » à Gap).

TEMPS FORTS

De nouveaux partenariats se sont concrétisés en 2023 notamment avec la MGEN, HAER, EDF solidarité, le SPIP et l'AFPA.

Participation à la semaine de l'éducation financière organisée par la banque de France

En Chiffres

ACCUEIL ET SUIVI INDIVIDUEL

269 rendez-vous en 2023 (+90% de l'activité)
64 ménages ou familles ont bénéficié d'un accompagnement
3.89 rendez-vous en moyenne sur une durée de 2 mois

LE PUBLIC ACCUEILLI EN 2023

- 59.57%** de femmes (+16%)
- 31.44%** de retraités (+12%)
- 1/3** des accompagnements concernent des ménages avec enfants
- 83%** orientés par nos partenaires

ANIMATION D'INFORMATIONS COLLECTIVES

12 actions ont touché au total 131 personnes de tout âge et horizon
2 interventions à la demande de la Banque de France dans le cadre du Service National Universel (SNU).

ZOOM sur l'accompagnement des personnes en situation de surendettement la mission consiste à aider au montage, dépôt des dossiers et à la mise en œuvre du plan d'actions suite à la décision de la commission de surendettement.

22% des situations suivies
7% des dossiers déposés en Banque de France dans les Hautes-Alpes en 2023.
79% des personnes accompagnées ont moins de 65 ans.

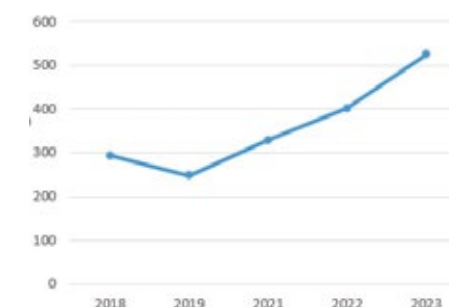
LA MÉDIATION FAMILIALE

La médiation familiale permet de restaurer et de préserver les liens familiaux (couples, fratries, intergénérationnel...) en cas de conflit. L'objectif est d'accompagner les personnes en conflit vers un accord durable et mutuellement acceptable.

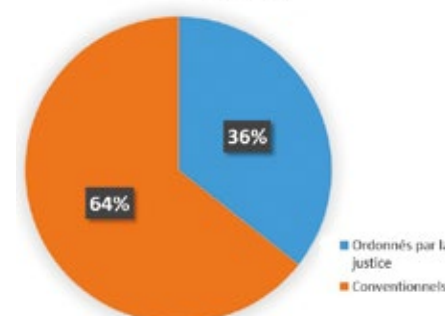
L'Udaf des Hautes Alpes est le seul acteur du territoire proposant un service de médiation familiale. Le service est composé de 2 médiatrices familiales chacune à mi-temps et d'une secrétaire présente 1 jour par semaine qui proposent des rencontres sur Gap et Briançon.

Le service présente une très forte augmentation de son activité depuis les 4 dernières années attestant d'un besoin réel sur le territoire.

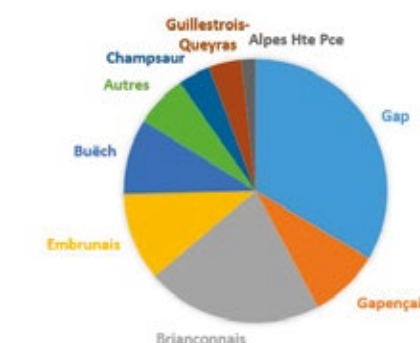
ACTIVITE DU SERVICE MEDIATION FAMILIALE de 2019 à 2023



Caractéristiques des entretiens d'information et de médiation



ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES PERSONNES ACCUEILLIES EN MEDIATION FAMILIALE EN 2023



En Chiffres

579 ENTRETIENS AU TOTAL EN 2023
 → **310** entretiens d'information
 → **269** entretiens de médiation familiale

420 PERSONNES ONT BÉNÉFICIÉ D'UN ENTRETEN D'INFORMATION PRÉALABLE

243 DOSSIERS OUVERTS DONT **145** DÉMARCHES DE MÉDIATION ENGAGÉES

TEMPS FORTS

Le service est allé à la rencontre de **14 partenaires** en 2023 dont les Maisons des solidarités, l'Éducation Nationale, la Maison de la protection de la famille ou encore le CIDFF. Ces rencontres permettent d'être mieux repérées par les institutions et d'échanger sur les missions de chacun pour accompagner au mieux les familles et les personnes accueillies.

Le service et la direction restent mobilisés avec les partenaires (ADSEA, Codes05, CSAPA, Centre hospitalier Buëch Durance, MDA) sur la création d'un "Réseau départemental expérimental de consultation familiale par une approche systémique".

L'ANIMATION DU RÉSEAU D'ÉCOUTE D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

Les REAAP ont été créés pour valoriser les rôles et les compétences des parents.

Avec les transformations actuelles de notre société, les parents ont toujours autant besoin d'échanger entre eux et d'être soutenus.

L'action d'animation départementale du REAAP, déléguée à l'Udaf par la Caisse commune de sécurité sociale des Hautes Alpes, a pour missions :

- L'animation de réseau, dont création d'outils de recueil des besoins des acteurs et des bonnes pratiques
- La coordination animations locales, veille, diffusion, rencontre de partenaires
- La communication. Les outils de diffusion de l'information ont été mis à plat et réactualisés. Une 1^{ère} lettre d'information électronique a été publiée en décembre
- L'organisation d'événements.

L'animatrice départementale a pour mission l'accompagnement des **7 animateurs de bassin qui sont aussi les référents territoriaux du réseau** et l'animation des acteurs de la parentalité également mobilisés. (Professionnels, bénévoles, parents).



TEMPS FORTS !

! Finalisation de la démarche bilan du REAAP initiée par l'Udaf 05 et la CCSS et soutenue par l'ensemble des référents territoriaux. Ce travail multi partenarial accompagné par un prestataire extérieur a permis par la suite la **mise en place par l'animatrice d'une méthodologie et d'outils pour l'animation du réseau REAAP**.

! Création de «la mallette des animateurs de bassin REAAP» : centralisation sur une seule page web cachée du site Internet de l'ensemble des documents et outils pour le quotidien de l'animation de réseau

! Accompagnement des nouveaux animateurs de bassin (5 nouveaux sur 7)

! Organisation de 3 « P'tits dej REAAP » pour remobiliser le réseau et favoriser l'interconnaissance. Cette action a permis de faire apparaître des besoins d'acteurs différents en fonction de la maturité des réseaux territoriaux. Les besoins des parents ont aussi été explorés et semblent converger. Des priorités d'action ont pu être identifiées.

! Participation active de l'animatrice aux groupes de travail parentalité dans le cadre du schéma départemental des services aux familles (SDSF).

LA MÉDIATION NUMÉRIQUE ET LA PARENTALITÉ NUMÉRIQUE

En embauchant, début 2022, un conseiller numérique France services (CNFS) à temps plein, l'Udaf a renforcé son service pour **développer l'accès au plus grand nombre de l'usage quotidien du numérique**. Le conseiller, dont l'approche pédagogique consiste à « faire avec » et non « à la place » des personnes accompagnées, contribue à favoriser leur autonomie dans le cadre d'ateliers individuels ou collectifs.

Il contribue à divers réseaux liés à l'inclusion et la parentalité numérique, comme la Mednum, le réseau Unaf-Uraf-Udaf, ou les ressourceries pour les conseillers numériques.



LES ATELIERS INDIVIDUELS

244 ateliers individuels
4,4 ateliers par usager pour une pleine autonomie.

THÉMATIQUES LES + FRÉQUENTES

- LA SÉCURITÉ EN LIGNE (PRÉVENTION DES ARNAQUES ET MOTS DE PASSE).
- LA GESTION DES DOCUMENTS SUR ORDINATEUR
- LA PRISE EN MAIN DES SMARTPHONES.

Près de **66%** des usagers ont plus de 65 ans et **22%** ont entre 56 et 65 ans.

LES ATELIERS COLLECTIFS

“**INCLUSION NUMÉRIQUE**” : ouverts à toute personne souhaitant se perfectionner aux usages numériques, améliorer sa connaissance de divers sujets (sécurité, meilleure gestion de son smartphone, réseaux sociaux).

17 ateliers pour environ **4,5** personnes par session.

“**PARENTALITÉ NUMÉRIQUE**” : Soutenir les familles dans leur rôle parental afin de mieux encadrer les pratiques numériques de leurs enfants.

29 ateliers collectifs pour **99** participants

5 “CAFÉ DES PARENTS PROPOSÉS DANS LES LOCAUX DE L'UDAF”

6 ANIMATIONS AU “CAFÉ DES FAMILLES” AVEC L'ASSOCIATION GRANDIR ICI QUI ONT PERMIS DE TOUCHER 20 PARENTS.”

TEMPS FORTS !

! Une démarche « d'aller vers » des structures différentes en proposant des animations pour les usagers en dehors de l'espace numérique de l'Udaf a permis d'être mieux repéré sur le territoire

! En juin, Participation au « Forum numérique » du Département à destination du public senior

! En octobre, co-animation d'une formation avec le Codes 05 sur 3 journées à destination des professionnels intervenant auprès des jeunes, sur le thème des enjeux liés aux écrans et au numérique.

! En novembre, participation à la soirée « Culture mix » organisée par la Petite Ourse sur le thème des jeux vidéo.

SERVICES DE PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS ET DÉLÉGUÉ AUX PRESTATIONS FAMILIALES

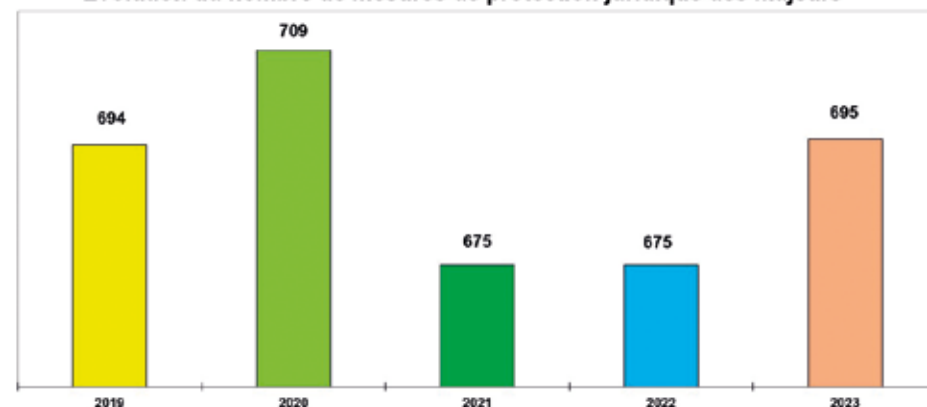
Le service de protection juridique des majeurs et le service délégué aux prestations familiales se compose de 25 salariés : Une cheffe de service, 11 délégués à la protection des majeurs, 3 déléguées aux prestations familiales, 7 assistantes tutélaires, 3 assistantes administratives en charge de l'accueil, la numérisation et l'ouverture des mesures.

SERVICE DE PROTECTION DES MAJEURS EN ÉTABLISSEMENT ET À DOMICILE

L'Udaf des Hautes Alpes exerce une mission confiée par les juges des contentieux de la protection (ex juge des tutelles). Les missions des mandataires sont différentes selon la mesure de protection qui a été prononcée mais elles veillent toutes au respect des droits des personnes et au respect de leur autonomie à domicile comme en établissement.

Le mandataire est présent pour défendre les droits des personnes sous mesure de protection et assurer la gestion du budget de la personne pour un quotidien plus serein.

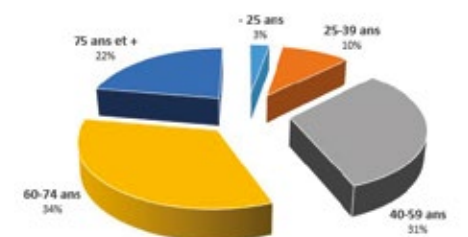
Evolution du nombre de mesures de protection juridique des majeurs



TEMPS FORTS

- Continuité des démarches d'amélioration continue de la qualité et de la conformité
- Réunion institutionnelle du service
- Départ de l'ancien chef de service et arrivée de Sabrina RUBINO sur le poste de cheffe des services PJM
- Mise en place de la navette courrier avec le Tribunal Judiciaire pour maîtriser les coûts d'affranchissement.

Répartition des personnes bénéficiaires d'une mesure de protection juridique par tranche d'âge en 2023



En Chiffres

695 MESURES DONT
49% CURATELLE
RENFORCÉE ET 41,5% EN
TUTELLE

325
PERSONNES
À DOMICILE

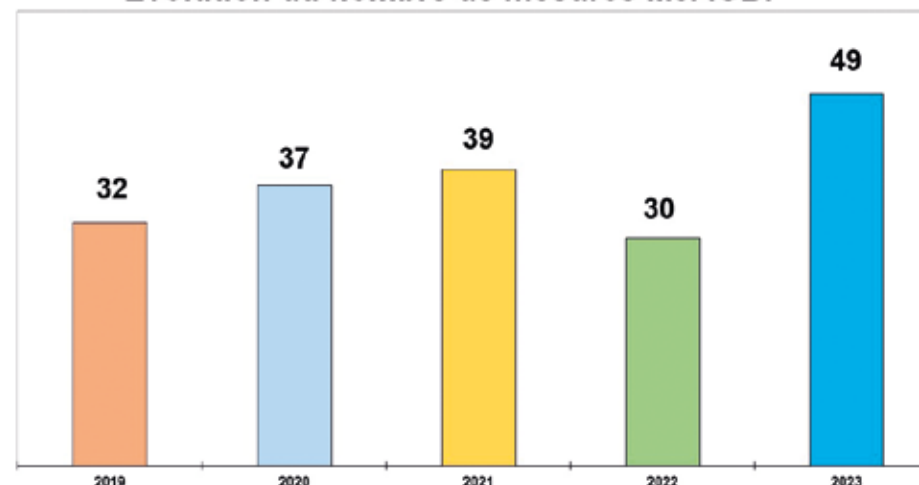
370 PERSONNES EN
ÉTABLISSEMENT
→ 63% établissement
pour personnes en
situation de handicap
→ 34% établissement
pour personnes âgées

SERVICES DE PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS ET DÉLÉGUÉ AUX PRESTATIONS FAMILIALES

MESURE JURIDIQUE D'AIDE À LA GESTION DU BUDGET FAMILIAL

La mesure MJAGBF a pour objectif de protéger les enfants en accompagnant les parents dans la gestion de leur budget familial. L'Udaf 05, seule association proposant cette mesure sur le département, est saisie par le Juge des enfants afin de mettre en place un accompagnement social, budgétaire et éducatif auprès de la famille. La finalité de cette mesure est de permettre à la famille de retrouver une gestion autonome du budget familial.

Evolution du nombre de mesures MJAGBF



TEMPS FORTS

- Une forte augmentation de l'activité en fin d'année a demandé une réorganisation du service afin de pouvoir répondre aux saisines du Juge pour enfant.

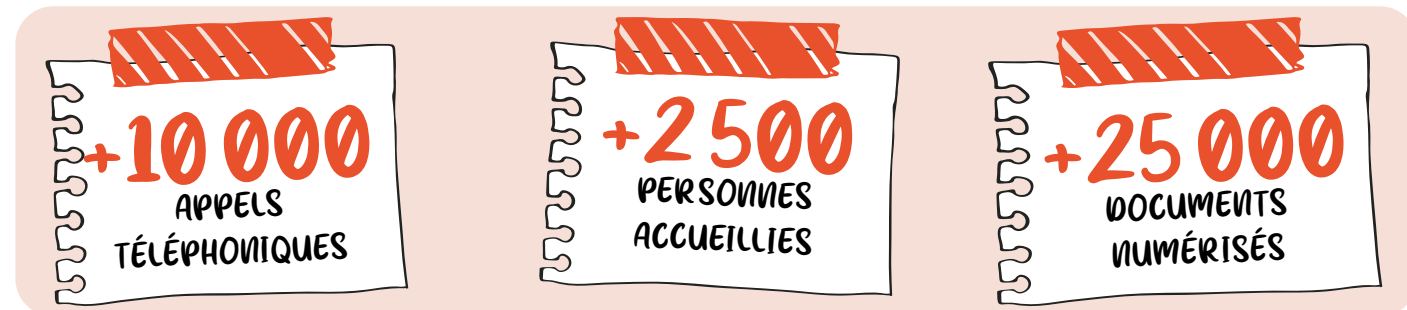
En Chiffres

49
FAMILLES
ACCOMPAGNÉES

+141
ENFANTS
(-18 ANS)

SERVICE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le service secrétariat général est en charge de l'accueil physique et téléphonique quotidien des personnes accompagnées par les services, de la numérisation de l'ensemble des documents et courriers et de la gestion informatique et administrative des ouvertures de mesures de protection.



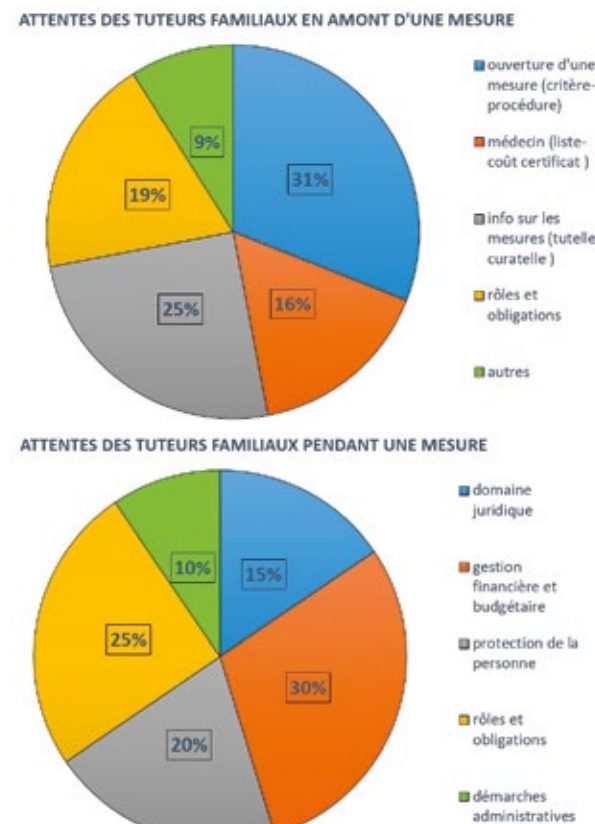
INFORMATION ET SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX

Le service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux a été créé en janvier 2017 au sein de l'Udaf des Hautes-Alpes.

Ce service gratuit et confidentiel a été mis en place en partenariat et avec le soutien financier de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP) et en lien avec le Tribunal Judiciaire de Gap.

Il s'agit d'un service gratuit qui permet de délivrer une information qui respecte les principes d'objectivité, d'impartialité, de neutralité (article R.215-17 du CASF), de confidentialité (à ce titre aucune archive nominative ne sera conservée), de respect des libertés individuelles, ainsi que les droits fondamentaux et la dignité de la personne (cf. Charte des Droits et libertés de la personne protégée).

Les attentes de la part du service en amont de la mesure et pendant la mesure :



FAMILLE GOUVERNANTE

Le dispositif « Famille-Gouvernante » propose à des personnes vulnérables en raison de leur situation de handicap, de leurs troubles psychiques et/ou d'addictions stabilisées, d'intégrer un appartement en colocation soutenu par un accompagnement coordonné et l'intervention d'une équipe de maître(sse) de maison ;

L'expérience des Udaf, dans de nombreux départements français et la construction d'une démarche en réseau de compétences a permis de construire un projet en responsabilité pour les colocataires qui évoluent dans leur projet résidentiel.

Cette démarche est propice à restaurer la dignité et soutenir l'autonomie des personnes accueillies en leur permettant de vivre dans un logement adapté de façon durable, d'améliorer le bien-être individuel et la fluidité des parcours de soins, de rompre l'isolement par la création de liens sociaux et d'entraide et d'encourager l'autodétermination des personnes en situation de vulnérabilité au travers d'une participation sociale et citoyenne.

Les résultats satisfaisants du programme 10 000 logements ont encouragé l'Udaf à travailler à la pérennisation du dispositif au-delà de l'expérimentation et à son déploiement dans le département.

La mobilisation de l'aide à la vie partagée relative au développement des projets d'habitat inclusif dans le Département des Hautes-Alpes nous permet de maintenir et développer le dispositif à destination des personnes en situation de handicap et/ou âgées de plus de 65 ans sur Serres et Veynes.



TEMPS FORTS !

- ! Visite de Monsieur le Préfet et rencontre avec les locataires de la résidence de Gap
- ! Fin du dispositif 10000 logements
- ! Entrée dans le dispositif Habitat Inclusif porté par la CNSA via le Département
- ! Ouverture de la résidence Famille Gouvernante à Serres
- ! Réunions interdisciplinaires avec l'ensemble des acteurs de l'accompagnement CHBD, ADMR, CSAPA, OPH, Services de l'État, Conseil Départemental

SERVICE COMPTABILITÉ

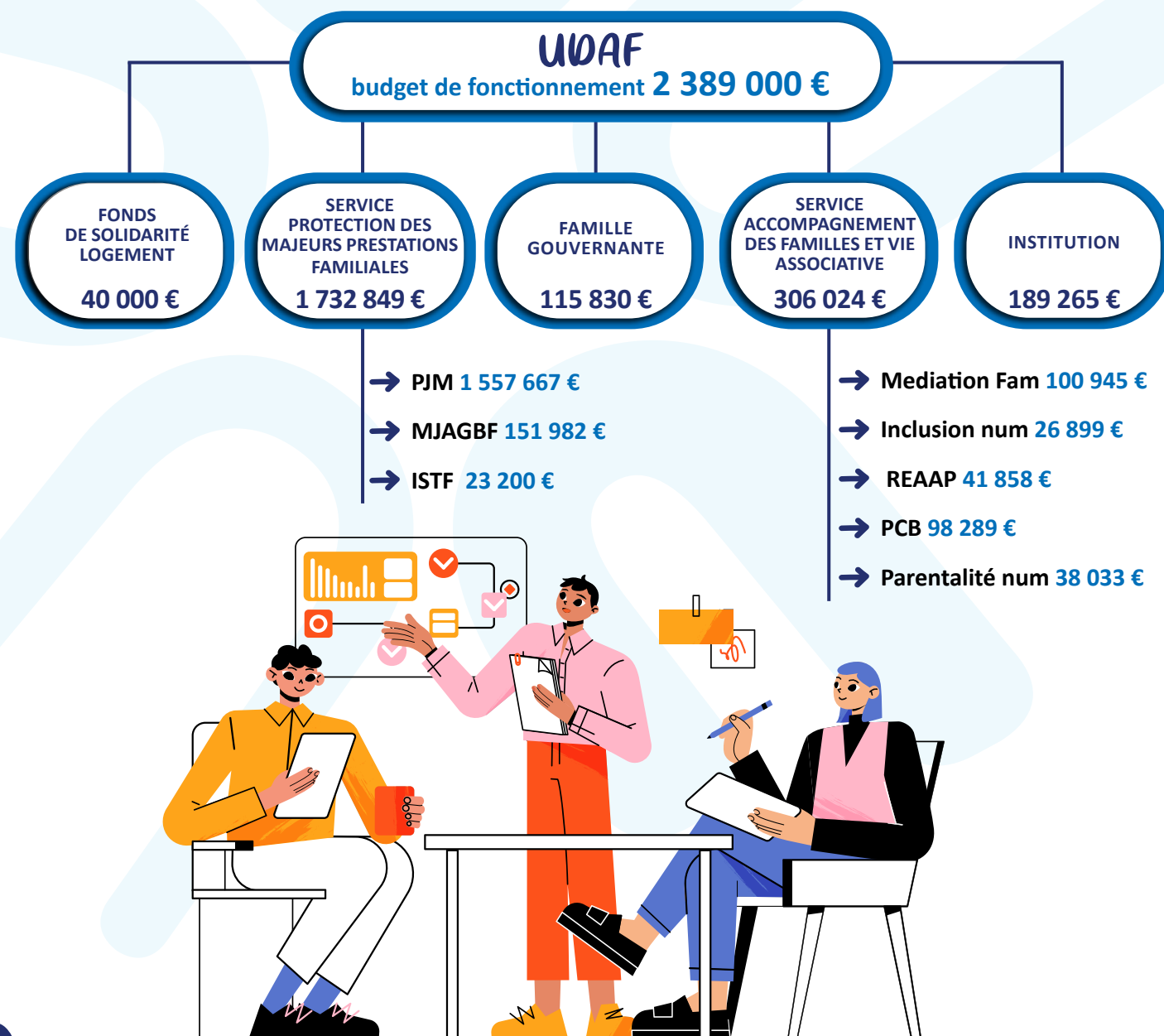
Le service comptabilité se compose de 8 salariés : une cheffe de service, 5 comptables et deux temps partiel d'assistantes comptable.

COMPTABILITÉ INSTITUTIONNELLE DE L'ASSOCIATION

Le service comptabilité prépare les budgets prévisionnels, élabore les comptes annuels de l'association réalise les opérations quotidiennes d'enregistrement et de paiement des factures fournisseurs, de rédaction, d'enregistrement et de recouvrement des factures clients. Il suit également les investissements, les financements de l'association et gère la trésorerie.

10 budgets
pour un total de
2 389 000 €

64% des financements en dotation globale (Services agréés)
36% des financements en subventions



SERVICE COMPTABILITÉ

COMPTABILITÉ TUTÉLAIRE

Le service de comptabilité de l'Udaf gère dans le cadre de ses missions la comptabilité tutélaire des personnes sous mandats de protection en lien avec le service de protection des majeurs.

La comptabilité tutélaire est l'ensemble des opérations comptables en lien avec la gestion des recettes et dépenses des comptes bancaires des majeurs protégés.

21 700 000 €
DE MOUVEMENTS
FINANCIERS SUR 2023

19 421
FACTURES TRAITÉES

19 946
ENVOIS DE FONDS À DESTINATION
DES PERSONNES SOUS MANDAT
DE PROTECTION

GESTION PATRIMONIALE ET FINANCIÈRE

La gestion du patrimoine immobilier et mobilier d'une personne majeure protégée peut être complexe pour différentes raisons (son importance, sa vétusté, les charges qui y sont associées, les risques d'impayés en cas de location, les projets d'acquisition ou de vente...).

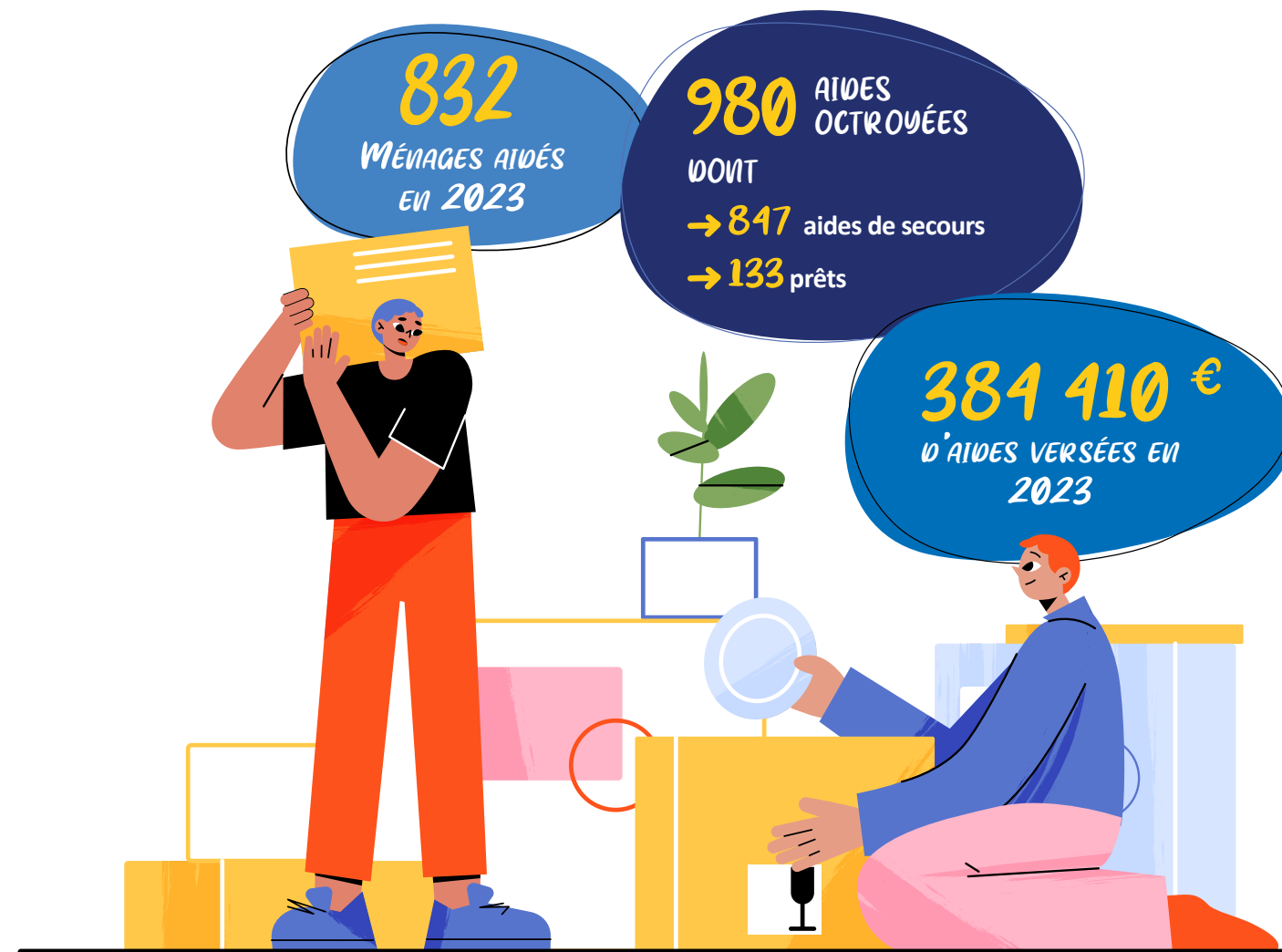
Une salariée de l'Udaf des Hautes alpes assure ces missions sur une partie de son temps.



FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT

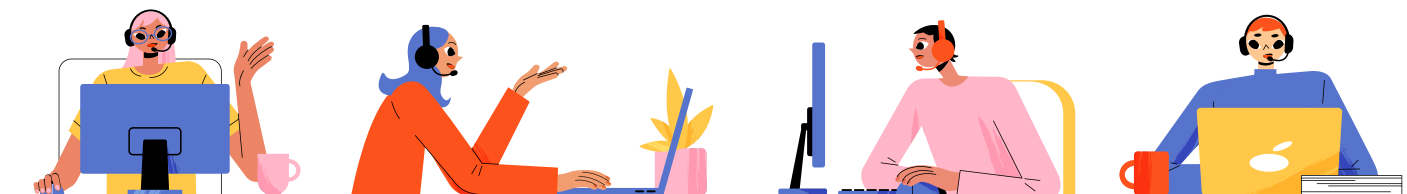
Le Fonds de Solidarité est une compétence du Département qui a pour vocation de soutenir les ménages dans leur accès ou maintien dans un logement au travers du versement d'aides financières ou d'octroi de prêts.

L'UDAF est délégataire du Conseil Départemental des Hautes Alpes depuis plus de 20 ans pour gérer le fonds de solidarité logement et verser les aides de secours et/ou les prêts octroyés suite aux décisions prises par le Président du Conseil département ou sa délégation.



MISSIONS DE SERVICES GÉNÉRAUX ET MAINTENANCE INFORMATIQUE

La maintenance et l'entretien des infrastructures (bâtiments, mobilier, matériels, informatique) sont réalisés par des salariés de l'Udaf dans le cadre d'un temps dédié. Ainsi les démarches réglementaires liées à la sécurité, la gestion des assurances, les achats, les différentes réparations en lien avec les prestataires extérieurs ou encore le dépannage informatique de premier et second niveau sont réalisés par 4 salariés dans une optique d'optimisation des coûts.



SERVICE SUPPORT : LES RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIF GLOBAL

43 SALARIÉS POUR 36,10 ETP

- 38 CDI
- 3 CDD de remplacement
- 2 contrats apprentissage

RÉPARTITION

TEMPS PLEIN / TEMPS PARTIEL

29 TEMPS PLEIN

14 TEMPS PARTIEL

RÉPARTITION FEMME/HOMME

FEMMES : 39 SOIT 91 %

HOMMES : 4 SOIT 9 %

ANCIENNETÉ MOYENNE

8,64 ans

AGE MOYEN DES SALARIÉS

42,55

18
PERSONNES ONT BÉNÉFICIÉ
DE **TÉLÉTRAVAIL** SUR
L'ANNÉE 2023

L'Udaf des Hautes Alpes propose à l'ensemble de ses salariés une organisation du travail favorisant la conciliation des temps familiaux et des temps professionnels sur la base d'horaires fixes de 9h à 12h et de 14h à 16h et d'horaires flexibles sur l'amplitude 7h30 à 19h30. Les professionnels bénéficient d'un compteur qui comptabilise les heures additionnelles et leur permet de prendre des après-midi ou journées de repos mensuelles.

RAPPORT D'ORIENTATION

Notre projet associatif à 10 ans et il doit évoluer en cohérence avec la société et les besoins des familles. Le projet associatif est l'esprit de l'association, les statuts ne sont que le mode d'emploi

Le projet associatif est une verbalisation des buts poursuivis par l'association et des valeurs qu'elle promeut, soit en phase de création, soit au cours de son existence. Il permet notamment de définir ou redéfinir l'objet de l'association et la façon de le réaliser.

La réflexion sur le projet associatif est sans doute un moment essentiel de la vie de l'association, tant il conditionne son existence, sa légitimité, sa place sur le territoire. Les administrateurs, les associations familiales, les salariés et les représentants seront les forces vives de ces travaux

Les axes de ce travail sont :

La parentalité en 2024, comment accompagner les familles dans leur mission de parent, dans une société qui culpabilise les parents et dans laquelle les réseaux sociaux et les médias véhiculent l'abandon des parents en faisant de cas isolés des généralités ? Comme le dit le dicton « Il faut tout un village pour éduquer un enfant » et le soutien de la parentalité ne peut se penser et se mettre en œuvre que collectivement.

L'inclusion et l'accès aux droits

La société inclusive, c'est quoi ? La société inclusive est celle qui va mettre à l'intérieur de ses frontières, de ses valeurs, de ses normes, tous ceux qui en font partie de droit. Dans une société inclusive, chacun a sa place ! Pour Charles Gardou, « une société inclusive ne défend pas seulement le droit de vivre mais celui d'exister ». Nous devons favoriser l'accès aux droits de tous les usagers, nous devons être vigilant à ce que les politiques, publiques notamment leurs procédures, soient accessibles à tous, que le numérique ne soit pas une entrave aux droits

Le logement, réfléchir au déploiement de Famille Gouvernante sur de l'habitat intermédiaire pour les personnes âgées en perte d'autonomie. De l'habitat qui garantisse la sécurité pour les femmes victimes de violences pour permettre une reconstruction en famille. De l'habitat pour de jeunes majeurs pour accompagner leur autonomie.

Les usagers, organiser des temps d'expression des usagers et rechercher leur adhésion. Ils doivent être acteurs de leur mesure tout en restant des citoyens à part entière. La qualité de notre accompagnement doit répondre à nos obligations légales, elle doit favoriser la compréhension de la mesure avec pour seule devise l'humain au centre de nos préoccupations.

Les salariés, mettre en place la commission des services qui permet des temps d'expression des salariés, avoir comme fil d'Ariane la qualité de vie au travail dans nos perspectives sans oublier la notion familiale de notre activité.

L'Udaf, nous devons travailler notre proximité avec les associations, améliorer nos interactions, mieux nous connaître afin de mieux répondre à nos missions principales porter la voix des familles auprès des institutionnels et représenter les familles.

Le chantier est conséquent, je sais pouvoir compter sur chacun de vous pour réussir ce beau projet

Se réunir est un début,
rester ensemble est un progrès,
travailler ensemble est la réussite.

Henry FORD

PROJETS & PERSPECTIVES

L'année 2024 sera une année de stabilisation après le renouvellement d'une partie de l'équipe de direction.

La poursuite du plan d'amélioration continue de la qualité, initié par Philippe HEBRARD, est une priorité pour accompagner aux mieux les professionnels des services dans leurs missions.

L'évaluation externe des services agréés : protection juridique des majeurs et service délégué aux prestations familiales est programmée pour septembre 2024. Les changements récents concernant ce nouveau dispositif d'évaluation construit par la Haute Autorité de santé s'appuie désormais sur un référentiel national centré sur la personne accompagnée. Cette évaluation est la finalisation du travail engagé depuis fin 2022 qui répertorie les exigences à satisfaire par les services dans une perspective d'amélioration continue.

La modernisation des outils notamment informatiques sera un des grands projets de 2024 afin de faciliter le quotidien des professionnels et anticiper le virage informatique attendu pour 2025. La mise en place d'outils nomades pour les professionnels exerçant leurs missions à domicile ou à l'extérieur est essentielle pour maintenir de bonnes conditions de travail.

Le travail d'information des missions de l'Udaf des Hautes Alpes doit continuer vers les partenaires du territoire afin de valoriser l'ensemble des métiers mis en œuvre au service des familles et personnes vulnérables et faire connaître les fonctionnements des services.

La poursuite des rencontres avec les associations adhérentes, en lien avec administrateurs, permettra sur cette nouvelle année de favoriser et maintenir l'interconnaissance ainsi que de développer des pistes de collaboration pour toujours mieux accompagner et porter la voix des familles du territoire.





**Union Départementale
des Associations Familiales
des Hautes-Alpes**

📍 116, Bd Georges Pompidou
05 010 Gap Cedex

☎ 04.92.51.30.21

✉ accueil@udaf05.fr

🌐 www.udaf05.fr